



Mody GUIRO

President

Président

Kwasi ADU-AMANKWAH

General Secretary

Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé

Centre FOPADESC Agoè – Nyivé

B.P. : 4401 – Tel. : 00228 225 07 10

Fax : 00228 225 61 13

LOME - TOGO

Email : info@ituc-africa.orgWeb : www.ituc-africa.org

DECLARATION DE LA CSI-AFRIQUE A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA FETE DU TRAVAIL, 2022

“Pas de véritable paix sans justice sociale”

En ce jour où, avec d'autres travailleuses et travailleurs du monde entier, nous célébrons la Fête du Travail cette année, la CSI-Afrique adresse ses salutations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs d'Afrique. Le 1er mai est une date mémorable du fait qu'elle nous rappelle les nombreuses luttes qui jalonnent l'histoire du mouvement syndical dans le monde, et plus particulièrement les luttes menées dans nos différents pays.

Il ne peut y avoir de véritable paix sans justice sociale ! La CSI-Afrique se rallie sans réserve au thème choisi par la CSI cette année. Il faut dire que, face à la montée du racisme, des attaques xénophobes et des discriminations, il est indéniable que le respect des droits de l'homme et la justice sociale sont des conditions préalables à une véritable paix.

En Afrique, la justice sociale est mise à mal dans plusieurs pays. L'écart de richesse est omniprésent et se traduit par un désavantage pour les femmes. Le système judiciaire est souvent inaccessible, surtout pour les pauvres. Les droits civiques, socio-économiques, politiques et autres droits de nombreux Africains, en particulier ceux qui sont vulnérables, sont souvent bafoués. La faiblesse de l'État de droit en Afrique fait que les conflits sont fréquents.

Nous constatons avec inquiétude que les soi-disant mesures d'urgence à court terme mises en place pour faire face à la pandémie de COVID-19 sont en passe de devenir une caractéristique permanente de gouvernance de la part de plusieurs gouvernements. Ces mesures contribuent au rétrécissement des espaces politiques et démocratiques, à l'érosion des espaces de jouissance des droits humains de nombreuses personnes, notamment les plus vulnérables d'entre nous, dont les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les populations autochtones. Ces personnes se retrouvent dans des situations de précarité et d'insécurité qui se traduisent par un manque d'accès aux ressources et services qui leur permettraient de se protéger contre le virus et ses conséquences.

La CSI-Afrique insiste sur le fait que la justice sociale dépend de l'exercice des droits de l'homme, du droit à la participation aux processus démocratiques et d'un environnement favorable à la promotion de l'état de droit et de l'administration de la justice. Nous estimons qu'il est urgent et crucial que l'on continue tous à œuvrer pour faire en sorte que nos populations aient accès à la nourriture et à la nutrition, au logement, à l'eau potable et à l'éducation. Ce sont là des éléments essentiels pour assurer la survie, le bien-être et la cohésion sociale. Toute restriction de l'accès à ces éléments essentiels, fondée sur le sexe, la race ou la classe sociale, est synonyme de dépossession et en traîne la désillusion. La dépossession et la désillusion engendrent à leur tour le désespoir qui constitue une réelle menace pour la paix et la stabilité.

Par conséquent, la CSI-Afrique réitère son appel à établir un nouveau contrat social et invite les syndicats africains à continuer leur lutte en vue d'amener les gouvernements à mettre en place et en œuvre des politiques susceptibles de relever les défis fondamentaux de la paix et de la justice sociale.

En toute solidarité, nous vous souhaitons tous une bonne et heureuse commémoration du 1er mai.



Kwasi Adu-Amankwah
Secrétaire Général